

**PROCES-VERBAL DE LA**  
**SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 6 SEPTEMBRE 2023**

L'an deux mil vingt-trois

Et le 6 Septembre à 19 heures

Date de la convocation : les membres du Conseil Municipal de la commune de Brangues, régulièrement convoqués, se sont réunis en nombre prescrit par la loi

02/09/2023 Sous la présidence de Sylvain GRANGER, Maire

Nombre de Conseillers : 15

Présents : 11

Présents :

Votants : 13

Sylvain GRANGER, Corrine PERRET, Germaine BUYRET, Lucien MORALES-HERNANDEZ, Daniel REVELLO  
Eric MICHOU, Robert PYOT, Roland BIGAT  
Sandrine BOURGEY

Absents excusés : Stéphane DUCARRE Aurélie MASSE, Alix LARCHEY, Coralie DA COSTA

Procurations: 2 d'Alix LARCHEY à Corinne PERRET, de Coralie DA COSTA à Sylvain Granger,

Désignation d'un secrétaire de séance : Germaine BUYRET assistée de Laura ESCOBAR  
Point 1 : Le PV du 5 Juillet 2023 a été approuvé à l'unanimité

Point 2 : Indemnités des élus pour 2022, le maire rappelle l'état récapitulatif annuel des indemnités perçues au titre de tout mandat ou de toute fonction exercés.

Le conseil municipal à l'unanimité, prend acte de cette présentation.

Point 3 : Création d'un poste au service périscolaire

Le maire propose à l'assemblée de créer un emploi non permanent au service scolaire

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi non permanent et charge le maire de procéder au recrutement et à la signature de ce contrat à durée déterminée.